



Vannes, le 30 novembre 2025

Délégation générale du Morbihan

Compte-rendu du congrès non électif du Souvenir Français du Morbihan du 21 novembre 2025

---oOo---

Références : article 15 des statuts et article 27 du règlement intérieur

Pièces jointes : n°1 - Présentation du Délégué général

n°2 - Extraits de la présentation du Siège à l'Assemblée générale du 26.09.2025

Sur invitation du Délégué général, le congrès non électif du Souvenir Français pour le Morbihan s'est tenu à l'espace Montcalm le vendredi 21 novembre 2025.

Participation :

Bureau :

- | | |
|--|----------------------------|
| • Délégué général | Jean-Marc MICHAUD |
| • Délégué général adjoint | Miguel PAROT |
| • Trésorier | Christian DAGNON |
| • Délégué Histoire | Jean-Luc BRUZULIER |
| • Délégué à l'enseignement scolaire | Didier ROZE |
| • Délégué à la communication | André LE VAILLANT |
| • Déléguée Relations avec les institutions | Françoise GUILLOU-DUJARDIN |
| • Délégué général honoraire | Jacques JOLY |
| • Délégué général honoraire | François LOEUILLET |
| • Photographe | René FERNANDEZ |
| • Webmaster | Serge CAVILLIER |

Comités :

- | | |
|--|---|
| • Président comité Auray / Pluvigner | Didier ROZE |
| • Vice-président | Yannick RIO |
| • Porte-drapeau, délégué de Landévant | Georges REBIBOU |
| • Président comité Baie de Quiberon / Ria d'Etel | André LE VAILLANT |
| • Président honoraire | Michel FOURNIOL |
| • Trésorier | Olivier BONDUELLE |
| • Président comité Pays de Vilaine | Michel DENOUAL |
| • Président comité Pays du Roi Morvan | Pierre-Marie QUESSEVEUR
Valérie QUESSEVEUR |
| • Vice-président comité Pays de Josselin | Jean-François GUÉRINEL |
| • Président comité Pays de Lorient | Guy PIERRON |
| • Trésorier | Pascal SCOTH |

Le Souvenir Français : « À nous le Souvenir, à eux l'Immortalité »

www.sf56.org

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| • Président comité Pays de Vannes | Françoise GUILLOU-DUJARDIN |
| • Président comité Sud-Lanvaux | Claude BOSSUYT |
| • Comité Centre-Morbihan | Marie-Emmanuelle GUILLO |

Excusés :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------|
| • Délégué Patrimoine et Sépultures | Daniel LE MARCHAND |
| • Président comité Centre-Morbihan | Jo DREANO |
| • Président comité Pays de Josselin | Hervé LE MOËLLE |
| • Président comité Pays de Pontivy | Cédric JOSSO |
| • Musiciens de la clique | Jean-Pierre BOCHET |
| | Gilles LEMOINE |

Invités :

- | | |
|---|---|
| • Préfet du Morbihan | Excusé |
| • Député de la circonscription | Excusé |
| • Les trois sénateurs du Morbihan | Excusés |
| • Président du Conseil départemental du Morbihan | Excusé |
| • Maire de Vannes | Excusé |
| • Président du Conseil régional de Bretagne | Excusé |
| • Président de l'association des maires et EPCI du Morbihan | Excusé |
| • Directrice des services de l'ONaCVG du Morbihan | Anne GESLIN |
| • Délégué militaire départemental du Morbihan | Excusé, représenté par : |
| | son adjoint LCL Thomas DEBESSE |
| • Commandant le Groupement de gendarmerie 56 | Excusée |
| • Directeur départemental de la sécurité publique | Excusé |
| • Directeur des services de secours et d'incendie | Excusé |
| • Directeur académique des services de l'Éducation nationale | Excusé, représenté par le référent
M. Laurent MOUTARD, IEN |
| • Référent académique Mémoire et Citoyenneté (rectorat) | Excusé |
| • Directeur diocésain de l'enseignement catholique | Excusé |
| • Président départemental et régional de l'UNACITA | Jean-Pierre DEVINEAU |
| • Président Amicale nationale 3 ^e RIMa -3 ^e RIC | Michel PERRIN |

Ordre du jour.

- 9 h 00 : Accueil et installation
- 9 h 20 : Mot d'accueil - Hommage à nos morts – Instant de recueillement.
- 9 h 30 : Lecture des rapports :
 - Rapport financier de la DGSF56 - Rappel des prochaines échéances
 - Rapport de situation
- 10 h 20 : Point sur le site Internet de la DG56 www.sf56.fr
- 10 h 30 : Compte rendu de l'Assemblée générale du Souvenir français
- 11 h 30 : Les objectifs et le calendrier pour 2026 :
 - Les projets nationaux ;
 - Des projets pour la Délégation générale du Morbihan.
- 11 h 45 : Pause - Accueil des invités - Allocutions
- 12 h 00 : Remise de récompenses.
- 12 h 15 : Vin d'honneur.
- 13 h 00 : Repas

Après avoir accueilli et remercié pour leur présence les participants, le Délégué général, Jean-Marc MICHAUD, ouvre la séance et fait observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés depuis la dernière réunion :

- M. Michel GUERVENO, le 9 février à Pluvigner ; comité Auray-Pluvigner.
- M. Christophe KAN, le 7 mars à Saint-Avé ; comité du pays de Vannes.
- M. Roger HILLION, le 4 avril à Ploemeur ; comité du pays de Lorient.
- M. Frédéric LE CALONNEC, le 14 avril à Moréac ; comité Centre-Morbihan.
- M. Daniel GRANDON, le 1er mai à Plumergat ; comité Auray-Pluvigner.
- Mme Sidonie LE NEILLON, le 31 mai à Pluvigner ; comité Auray-Pluvigner.
- M. Joseph de GHELLINCK d'ELSEGHEM, le 26 juillet à La Trinité-sur-Mer ; comité Baie de Quiberon – Ria d'Étel.
- MM. Bernard CÔTE et Michel TOUCHE, le 30 juillet à Ploemeur ; comité du pays de Lorient.
- M. François LE GUEN, président honoraire du comité Centre-Morbihan, le 15 août à Malestroît.
- M. André CHIRON, le 6 septembre à Vannes ; comité du pays de Vannes.
- M. Pascal LECOMTE, le 11 septembre à Vannes ; comité Baie de Quiberon – Ria d'Étel.
- M. Georges AUBERGER, le 9 octobre à Quéven ; comité du pays de Lorient.

1. Rapport financier de la DG56

Le trésorier, Christian DAGNON, présente un point de situation sur les avoirs bancaires de la DG56.

Le montant sur le compte est de 7 811,45 €, alors que seuls 5 comités sur 10 ont reversé la quote-part de 50 % sur le montant de la quête 2025 et sur les cotisations (dont une fraction remontera au Siège).

De même deux comités n'ont pas encore réglé les abonnements, dont l'intégralité doit être reversée au Siège.

Il fait donc un rappel des échéances, communiquées lors de la réunion d'information du 22 octobre dernier :

- **Cotisations 2025** : Versement de la quote-part de 50 % à la DG56 **avant le 1^{er} décembre 2025.**
- **Quête 2025** :
 - **Dépôt en banque** de la recette **avant le 23 novembre 2025.**
 - **Versement de la quote-part** (de 50 %) à la DG56 **avant le 15 décembre 2025.**
- Versements volontaires (éventuels) 2025 à la DGSF56 avant le 1^{er} décembre 2025.
- **Abonnements Revue 2025** : Règlement des factures à la DG56 **avant le 1^{er} décembre 2025.**
- **Reversement sur compte bancaire des espèces résiduelles avant le 15 décembre 2025**
- **Rapports annuels 2025 des comités** : Rapports et relevé bancaire (arrêté au 31 décembre) transmis au DGA (en l'absence de secrétaire général) et au trésorier **avant le 31 janvier 2026.**

Le trésorier remercie les comités qui viennent de déposer le matin même des chèques pour le paiement de quotes-parts pour la quête et les cotisations (montants non inclus dans le total ci-dessus).

La situation des finances de la DG 56 est satisfaisante car la journée mémorielle du 20 juin a coûté moins cher que les années passées (pas de spectacle), mais des demandes de subventions n'ont pas été faites (Siège et CD56).

Toutefois le projet « Prolongement du mur du souvenir de Lauzach » va solliciter la trésorerie de la DG. Son coût n'est pas encore chiffré et des demandes de subvention seront faites. Eu égard à la conjoncture et à la pression sur les collectivités locales, le succès n'est pas garanti.

2. Rapport d'activité de la DG56 en 2025

Le Délégué général, Jean-Marc MICHAUD, rappelle les activités organisées par la DG56 en 2025 :

- Réunions d'information de la DGSF 56 : 2 (26 mars et 22 octobre)
- Réunion du bureau : 1 (22 janvier)
- Participations à la Commission mémoire de l'ONaCVG : 2 (24 avril et 16 octobre)
- Coprésidence du jury départemental du concours scolaire (SF/ONaCVG)
- Cérémonie au mémorial Indochine-Corée de Lauzach (12 juin)
- Journée mémorielle de clôture du concours scolaire (20 juin)
- L'hommage aux 100 héros de 1945 : Louis Le Bastard, Lignol (29 septembre)
- Participation à l'assemblée générale du Souvenir français à Caen (25-26 septembre)
- Quête du Souvenir français (novembre)
- Congrès non électif de la DGSF 56 (21 novembre)

Il présente ensuite le calendrier des rendez-vous 2026 :

- Les cérémonies commémoratives nationales, dont le jeudi 8 juin à Lauzach ;
- Le concours scolaire « Ton héros de la Grande Guerre » ;
- La journée mémorielle de clôture du concours scolaire, le 3 juillet ;
- L'hommage aux « 100 héros » de 1946 (si confirmé par le Siège) ;
- Les deux réunions d'information de la DGSF 56 ;
- L'assemblée générale du Souvenir français ;
- La quête nationale en novembre ;
- Le congrès départemental non électif en novembre.

3. Le projet « Prolongement du mur du souvenir de Lauzach »

Jacques Joly, délégué général honoraire et référent pour le site de Lauzach, fait un point sur ce projet majeur pour la DG56 :

- Le panneau explicatif « Corée », dont le support a cédé, est à réinstaller
- Sur la liste fournie par l'ONAC-VG en 1999, 58 noms manquaient. Jean-Luc Bruzulier, délégué Histoire, les a trouvés après de longues recherches
- Un architecte (EON Dominique) de Plélan-le-Grand a été contacté (en raison de sa présence à Lauzach) pour assurer la maîtrise d'œuvre pour la prolongation du mur (vers le sud, vers le monument de Corée). Il se voit confier une étude de faisabilité et la recherche de devis (2 a minima).
- Financement : c'est le sujet. Pour la création du site il ya une vingtaine d'années, des subventions ont été obtenues sans difficultés majeures auprès du Siège, de l'ONAC-VG, du Conseil départemental du Morbihan, des mairies concernées... Il faudra les solliciter, sans compter trop sur les montants attendus. Une recherche de mécénat doit aussi être envisagée.
- Françoise Guillou-Dujardin, Déléguée Relations avec les institutions et présidente du comité du pays de Vannes, suggère d'envisager une conférence (par Jean-Luc Bruzulier, avec droit d'entrée réduit ?) avec la valorisation des archives du Général André ROUX, qui a combattu en Indochine comme jeune officier et y fut grièvement blessé au combat, et qui fut délégué général.

4. Site Internet de la DG56

Serge CAVILLER, webmestre du site www.sf56.fr, commente les diapositives présentant l'historique des connexions :

- Quelque 1 500 visites par environ 850 visiteurs chaque mois pour 3 – 4 pages consultées, notamment pour l'accès aux brèves
- C'est une très forte progression (x 3 – 4 – 5 !) par rapport à 2024.
- Les contacts d'internautes étrangers (USA, Japon, Chine...) et par des inconnus (sous VPN) sont à relativiser (avec notamment des tentatives d'intrusion ou de fraude de la part de hackers).
- L'analyse des connexions (systèmes d'exploitation utilisés) permet de déduire que beaucoup de consultations se font par smartphone ou tablette.

5. La communication – Les brèves de la DG

André LE VAILLANT, délégué communication et président du comité Baie de Quiberon / Ria d'Etal, est satisfait de voir les Brèves consultées sur le site mais aussi rediffusées aux adhérents par messagerie.

Pour faciliter le travail et accélérer la diffusion en début de mois, il demande aux comités d'adresser leurs propositions d'articles et photos « au fil de l'eau », sans attendre la fin du mois.

Il attend en particulier très vite les contributions relatives à la quête et aux cérémonies du 11-Novembre.

6. Rapport de situation - Organisation de la DG56

Le Délégué général, Jean-Marc MICHAUD, fait le point sur la couverture territoriale du SF dans le Morbihan.

Il reste toujours deux comités à créer pour couvrir l'intégralité du département :

- Un pour le Pays de Baud, qui couvrirait 6 communes
- Un pour le comité de l'Oust à Brocéliande (23 communes)

Il fait état de pistes à Guer et Saint-Marcel pour le second.

Pour le fonctionnement quelque peu dégradé de la DG56, il expose une situation délicate avec la **démission de la secrétaire générale adjointe** (en charge de la chancellerie) et **l'absence de réponse aux sollicitations de la secrétaire générale** depuis juillet dernier.

Ces deux postes sont importants et nécessitent un recrutement rapide. Un appel aux volontaires est donc lancé auprès de tous les comités. Les fiches de tâches correspondantes vont être diffusées à cet effet.

7. Activités pédagogiques

En complément des informations données lors de la réunion d'information d'octobre (Cf. présentation diffusée par mail le 24 octobre dernier, Didier Roze, délégué à l'enseignement scolaire et président du comité Auray-Pluvigner, rappelle que les comités doivent lui adresser dès que possible les inscriptions au concours scolaire SF/ONaCVG.

Si la date butoir est fixée au 31 janvier 2023, il recommande aux enseignants via les comités de ne pas attendre cette date pour s'inscrire et lancer leur projet, car il doit être remis avant le 2 mai 2026 : entrecoupé par les vacances scolaires, le calendrier laisse donc peu de semaines pour produire le travail demandé. Les comités peuvent aider les enseignants dans les recherches documentaires.

Concernant les interventions dans les collèges sous l'égide du Conseil départemental du Morbihan, toutes sur le thème « A la recherche d'un Poilu sur internet), les rendez-vous ont été pris avec les enseignants :

- Pour le collège St-Hilaire d'Allaire par le comité du Pays Vilaine : 2 séances didactiques programmées le 24/11 matin et 2 le 25/11, 2 séances pratiques prévues le 15/12 matin et les 2 dernières le 16/12 ; Didier Roze assure la formation de 2 intervenants du comité (Hervé MALFETTES et Williams ARIBAUD) ;
- Pour le collège du Goh-Lanno de Pluvigner par le comité Auray-Pluvigner : 1 séance didactique et 1 séance pratique en janvier 2026.

A noter que le montant total des subsides du CD56 (2 000 €) sera intégralement partagé entre les deux comités assurant les interventions.

8. Sépultures des Morts pour la France

En l'absence de Daniel LE MARCHAND, délégué aux sépultures, Didier ROZE fait le point sur les travaux à conduire concernant le suivi des **carrés militaires** dans le Morbihan :

- 15 carrés militaires figurent dans un tableau transmis par le Siège en 2021 dans le cadre de la convention ONaCVG/DPMA/SF pour un total de 687 tombes ;
- Les visites initiales prévues dans la note diffusée par la DG en 2022 ont été réalisées au 1^{er} semestre 2022 et 2024 (avec PV transmis à la DG et au Siège avec copie à l'ONaCVG56 et aux mairies concernées) ;
- Les visites « annuelles » (en fait quadriennales) sont à reprendre en 2026 (et 2028) selon le calendrier ci-dessous :

Carrés militaires du Morbihan

Comité	Commune	Nb de tombes	Visite initiale	Dernière visite annuelle	Prochaine visite en
Auray-Pluvigner	Pluneret	14	2022	07/07/25	
Baie de Quiberon / Ria d'Etel	La-Trinité-sur-Mer	1	2024	2024	2028
	Le Palais	48	2024	2024	2028
	Quiberon	1	2024	2024	2028
Pays de Lorient	Gâvres	5	2022	2022	2026
	Lorient	150	2022	2022	2026
	Port-Louis	85	2022	2022	2026
Pays de Vannes	Ile-aux-Moines	2	2024	2024	2028
	Plougoumelen	6	2024	2024	2028
	Sarzeau	2	2024	2024	2028
	Vannes	289	2022	2022	2026
Pays Vilaine	Pénestin	1	2024	2024	2028
Pontivy	Pontivy	58	2022	2022	2026
	Réguiny	2	2024	2024	2028
A charge DG56	Guer	23	2022	2022	2026
Total :		687			

La DG rediffusera par courriel les documents de référence (convention ONaCVG/DPMA/SF, fiche de base, fiche de visite et notes DG56 de 2021 et 2022).

Tombes familiales de Morts pour la France

Références : Fiches documentaires 11 et 12, Fiche réflexe FR32 bis

Concernant les tombes familiales dans lesquelles reposent des Morts pour la France, Didier Roze fait un bref rappel des dispositions en vigueur. Il diffusera par courriel le document source de la convention « Veille mémorielle » qui a été signée avec la mairie de Landévant, ainsi que diverses informations utiles pour le dialogue avec les mairies.

A une question posée en séance, il rappelle que des travaux ne peuvent être effectués par le SF que sur demande des ayants-droits de la concession et avec leur participation financière, ou sur des tombes reprises administrativement par la mairie ou créées par la mairie (tombes de regroupement).

Nota : exonération de TVA

Il mentionne également que le 10° du 4 de l'article 261 du Code général des impôts (CGI) « *exonère de la TVA les travaux de construction, d'aménagement, de réparation et d'entretien des monuments, cimetières ou sépultures commémoratifs des combattants, héros, victimes ou morts de guerre effectués pour les collectivités publiques ou les organismes légalement constitués agissant sans but lucratif* » (tel est le cas du Souvenir Français).

9. Compte-rendu de l'assemblée générale des 25 et 26 /09 / 2025 à Caen

Le Délégué général, Jean-Marc MICHAUD, qui a représenté le SF56 à l'assemblée générale, présente succinctement les retombées concrètes en termes de gouvernance, gestion financière, la communication, les activités et la gestion des adhérents.

Un extrait du PV de l'AG 2025 figure dans le fichier PowerPoint joint.

10. Bureau de la DG56

Election d'un nouveau délégué général adjoint.

Au terme de son mandat de 3 ans, Miguel PAROT, délégué général adjoint élu en 2022, fait connaître sa décision de ne pas solliciter un second mandat.

À la suite de l'appel aux candidats qu'il a lancé auprès des présidents de comité, le Délégué général, Jean-Marc MICHAUD, n'a reçu qu'une candidature ferme le 20 novembre 2025, celle de Didier ROZE.

Il est donc procédé au vote : Didier ROZE est élu à l'unanimité (moins une abstention).

Il remercie les personnes présentes pour leur confiance et fera de son mieux pour épauler le délégué général, notamment en raison du régime dégradé actuel faute de secrétaire générale et secrétaire générale adjointe, tout en restant président du comité Auray-Pluvigner.

Appel à candidature pour la fonction de délégué à l'enseignement scolaire.

Didier ROZE explique que cette fonction, exercée depuis près de 10 ans, est très gratifiante par les contacts avec les enseignants et les élèves du primaire comme des collèges et lycées, mais aussi avec la DSDEN et la DDEC, le CD56..., qu'il quittera certainement avec regrets.

Toutefois, ayant plusieurs engagements chronophages au SF mais aussi dans d'autres structures, il renouvelle son appel à un successeur à qui il assurera une passation de consignes avec tuilage complet pendant une année scolaire afin de garantir la continuité sans faille de cette très importante mission.

Gestion des récompenses – Demandes 2026

En l'absence de secrétaire générale adjointe, en charge de la chancellerie, Didier ROZE rappelle que les demandes de récompenses doivent être adressées au Siège d'ici le 15 décembre pour être attribuées au cours du premier semestre 2026.

Il invite donc les comités à finaliser dès que possible le travail en la matière et à adresser les demandes correspondantes au DG avec copie au DGA. Les demandes non parvenues d'ici le 5 décembre ne seront prises en compte que pour le 2nd semestre 2025.

11. Points divers

Participation des adhérents au congrès départemental

M. Olivier BONDUELLE du comité Baie de Quiberon / Ria d'Etel s'interroge sur la limitation des invitations au congrès (Président + 2 ou 3 adhérents par comité) qui semble faire double emploi avec la réunion d'information d'octobre, les présents étant pratiquement les mêmes. De plus, il rappelle que par le passé, le congrès était l'occasion d'une brève cérémonie au plateau de la Garenne, avec défilé derrière la clique et les porte-drapeaux. Ces derniers méritent une reconnaissance pour leur engagement et se plaignent d'être ainsi oubliés.

Didier Roze rappelle d'abord que le congrès départemental annuel est prévu à l'article 27 du règlement intérieur. Il doit se dérouler dans les 4 mois suivants la tenue de l'assemblée générale, pour permettre notamment la diffusion des informations descendant du Siège, l'assemblée générale n'étant pas ouverte à tous les adhérents.

Il est en principe ouvert à tous les adhérents du département, environ un millier pour le Morbihan, ce qui supposerait de trouver et de louer une salle de la capacité correspondante. Le coût en serait totalement déraisonnable en regard du peu de présence probable (même constat que dans les comités, les élongations ne favorisant rien en la matière). De même, le verre de l'amitié et les agapes associées ont un coût important, alors que la consommation est rarement à la hauteur de la commande.

François Loeuillet, délégué général de 2020 à 2024, confirme qu'il a décidé pour ces raisons de limiter l'invitation à 3 / 4 adhérents par comité et à réduire les frais engagés pour le verre de l'amitié.

Concernant la cérémonie au plateau de la Garenne, avec défilé derrière la clique et les porte-drapeaux, si cela pourrait être à nouveau envisagé pour le congrès électif (tous les 3 ans), qui vaut une présence significative des autorités invitées, il est rappelé que cela prenait environ une heure, obérant sérieusement la durée des présentations.

Néanmoins, sans reprogrammer une cérémonie, il peut être envisagé de convier les porte-drapeaux au congrès de 2026.

12. Conclusion – Remise de récompenses

Le Délégué général, Jean-Marc MICHAUD accueille et remercie les autorités qui ont pu se libérer et renouvelle les excuses des personnalités retenues par leurs obligations professionnelles et, ce jour, par les cérémonies de la Sainte-Geneviève, fête traditionnelle de la gendarmerie.

Mme Anne GESLIN, Directrice des services de l'ONaCVG du Morbihan, salue l'assistance et remercie le Délégué général pour les excellentes relations entre le SF et son service, notamment en ce qui concerne le concours scolaire proposé dans le cadre du partenariat noué il y a trois ans, les visites de la nécropole nationale et du mémorial de Sainte-Anne-d'Auray.

Le Délégué général remercie enfin les participants et clôt la séance.

Il procède ensuite à une remise de récompenses

- la Cravate d'Honneur, plus haute récompense du Souvenir Français pour 30 ans de services émérites à :
 - M. Guy PIERRON, président du comité du Pays de Lorient depuis 23 ans ;
- le Diplôme d'Honneur, première récompense attribuée aux adhérents à :
 - M. Jean-Luc BRUZULIER, délégué « Histoire ».

Le verre de l'amitié, offert par le comité, a clos la matinée.

Le Délégué général
Jean-Marc Michaud

